



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. limitée  
7 mai 2010  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**

**Commission du commerce et du développement**  
Deuxième session  
Genève, 3-7 mai 2010

**Projet de rapport du Conseil du commerce et du  
développement sur sa deuxième session**

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé du Président .....	2
Contribution du tourisme au commerce et au développement.....	2

## Résumé du Président

### Contribution du tourisme au commerce et au développement (Point 5 de l'ordre du jour)

1. Les délibérations de la Commission ont été précédées d'un débat de haut niveau, animé par le Secrétaire général adjoint de la CNUCED, auquel ont participé les personnalités suivantes: a) M. Márcio Favilla Lucca de Paula, Directeur exécutif des relations extérieures et partenariats de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT); b) M. Bekir Temucin Sayar, chef du Département des relations extérieures et de la coordination avec l'Union européenne au Ministère de la culture et du tourisme de la Turquie; c) M. Dinesh Bhattarai, Ambassadeur du Népal auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales sises à Genève; et d) M. Ronald Saborio, Ambassadeur du Costa Rica auprès de l'Organisation mondiale du commerce.

2. Les participants étaient saisis d'une note du secrétariat de la CNUCED (TD/B/C.I/8), intitulée «Contribution du tourisme au commerce et au développement», qu'ils ont louée pour la qualité de l'analyse qui y était faite de: a) l'importance du secteur du tourisme pour de nombreux pays, y compris des pays en développement et des pays les moins avancés; b) des tendances, des succès et des enjeux récents liés au développement du tourisme; et c) des incidences de la crise sur le secteur. Cette note traitait de la contribution du tourisme au commerce et au développement et des stratégies permettant d'atténuer les incidences de la crise économique et financière sur le secteur compte tenu de son importance fondamentale pour le développement économique, la création d'emplois, les recettes en devise, les envois de fonds et la lutte contre la pauvreté.

3. Il a été noté que le tourisme était l'un des secteurs où la croissance était la plus forte et qu'il pouvait être bénéfique à des pays de tous niveaux. Globalement, sa contribution au produit intérieur brut (PIB) dépassait les 5 % et son chiffre d'affaires annuel avait progressé plus vite que le PIB. Dans la plupart des pays, le tourisme était l'une des cinq principales sources de recettes d'exportation et, dans de nombreux pays en développement et pays les moins avancés, c'était la première source de recettes d'exportation. La croissance du tourisme mondial était un élément important de la croissance du commerce des services. Le secteur du tourisme représentait actuellement un chiffre d'affaires de 1 100 millions de dollars (30 % des exportations mondiales de services), dont tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, pouvaient tirer profit. S'il avait pour les pays de multiples retombées positives pour leur développement, sa gestion dans une optique de durabilité n'avait toutefois rien de simple. Un bon développement du tourisme imposait de surmonter diverses contraintes économiques et aussi de renforcer la responsabilité sociale et de promouvoir le passage à une économie verte pour en garantir la durabilité. Par ailleurs, les pays qui dépendaient beaucoup du tourisme ne devaient pas oublier que les flux touristiques étaient extrêmement sensibles aux chocs extérieurs. L'année qui venait de s'écouler pouvait probablement être considérée comme l'une des plus difficiles de l'histoire du tourisme. Outre la crise économique et financière, la crainte d'une pandémie de grippe H1N1 et la récente désorganisation du trafic aérien due à l'éruption du volcan islandais avaient lourdement pesé sur le secteur. D'après les estimations de l'OMT, la fermeture pendant cinq jours des aéroports avait entraîné un recul de 0,3 % du chiffre des entrées internationales pour 2010.

4. Survenue en 2008, la crise économique et financière mondiale avait été préjudiciable au secteur du tourisme, plus particulièrement en Europe et au Moyen-Orient. Les entrées avaient diminué de 4,3 %, les recettes touristiques de 5,8 % et les exportations de 6 %. Cela devait toutefois être replacé dans le contexte d'une croissance continue du secteur depuis

les années 50. Dans de nombreuses destinations, le tourisme intérieur avait été moins touché, ce qui avait permis à certains pays de compenser en partie la baisse de la demande internationale. Le Gouvernement chinois, par exemple, avait rapidement pris des mesures pour promouvoir le tourisme intérieur en lançant une vigoureuse campagne nationale de promotion du tourisme dans 186 villes. Les données recueillies par l'OMT confirmaient que le secteur du tourisme avait renoué avec la croissance au dernier trimestre de 2009 et que celle-ci se poursuivrait en 2010. Les entrées de touristes pour les deux premiers mois de 2010 affichaient une progression de 7 %; un optimisme prudent pour cette année semblait donc justifié.

5. Il a été noté qu'une tendance encourageante de la dynamique du tourisme ces dernières années avait été la croissance des entrées dans les pays en développement, ceux-ci représentant 40 % environ du total des entrées de touristes internationaux. Les éléments positifs comprenaient non seulement l'émergence de nouveaux pays de destination et d'origine, mais aussi le développement de nouveaux produits touristiques et un meilleur accès aux destinations touristiques. D'après les estimations, il y aurait en 2020 1,6 milliard de touristes internationaux. Au niveau international, les accords de commerce et de coopération pouvaient contribuer à stimuler le tourisme intrarégional et interrégional, en particulier entre pays en développement. On a souligné l'importance du tourisme intrarégional et il a été noté que le tourisme Sud-Sud offrait d'intéressantes perspectives pour la croissance et le développement futurs du secteur touristique des pays en développement. Par exemple, la croissance dynamique de l'Inde et de la Chine, qui représentaient 40 % de la population mondiale, semblait receler un potentiel considérable pour l'industrie touristique du Népal voisin. Pour ce qui était des PMA, le secteur du tourisme était considéré comme un facteur décisif de leur capacité de sortir de cette catégorie de pays. L'examen par la CNUCED de la politique nationale des services, notamment touristiques, du Népal a suscité des commentaires favorables et il a été demandé à la CNUCED d'apporter son appui à la mise en œuvre du plan d'action recommandé, en complément du soutien de donateurs.

6. Un aspect particulièrement préoccupant de la reprise qui semblait se dessiner était que cette reprise ne s'accompagnait pas de la création d'emplois dans de nombreux pays. Étant donné le rôle du secteur en tant que principale source d'emplois lucratifs – le tourisme et les activités d'appui au tourisme créaient de nombreux emplois à tous niveaux de qualification – c'était une question à laquelle les décideurs devaient consacrer une attention particulière, y compris sous l'angle de la création d'emplois décents. Le secteur offrait également un large éventail de possibilités en matière d'emplois indépendants et d'entreprenariat.

7. Attirer des investissements étrangers directs (IED) dans le secteur du tourisme restait un important impératif pour les pays dont les ressources intérieures étaient limitées. Les besoins en investissement concernaient aussi bien des installations de base telles qu'hôtels, restaurants et équipements de loisirs que des infrastructures matérielles d'appui et différents services de base. Toutefois, l'idée répandue selon laquelle une grande partie des flux d'IED vers les pays en développement était destinée au secteur du tourisme et ce secteur était dominé par des investissements étrangers était largement sans fondement. Il avait au contraire été établi que les flux d'IED vers le secteur du tourisme des pays en développement ne représentaient qu'environ 10 % des flux globaux d'IED.

8. Malgré les nombreuses tendances positives observées, les pays en développement continuaient de se heurter à d'importantes difficultés d'ordre économique, social et environnemental pour tirer le plus grand profit possible de leur industrie nationale du tourisme, y compris la nécessité de renforcer les liens intersectoriels afin de notablement réduire les «fuites» de revenu. Grâce à une chaîne d'approvisionnement étendue et diversifiée, le secteur du tourisme pouvait avoir une influence positive sur de nombreux

autres secteurs de l'économie, créant ainsi un effet multiplicateur qui engendrait de larges effets positifs économiques au niveau national, outre la création d'emplois et une diminution de la pauvreté au niveau local. De tels effets positifs dépendaient fondamentalement de l'établissement de vigoureuses relations intersectorielles.

9. Améliorer la performance du secteur des services de tourisme impliquait de prendre un certain nombre de mesures au niveau national, dont l'adoption de stratégies nationales efficaces prévoyant un encadrement général, réglementaire et institutionnel assorti de mesures d'incitation suffisantes pour stimuler le développement de l'offre sur les marchés nationaux. Intégrer le tourisme dans les plans d'action nationaux et internationaux restait un objectif contraignant, notamment en raison de la diversité et de l'extrême morcellement du secteur, qui rendaient difficile toute action sectorielle coordonnée. Les acteurs du secteur du tourisme devraient être davantage associés aux décisions qui avaient des incidences majeures sur l'industrie touristique – concernant par exemple l'emploi, la planification, l'investissement, les transports, la fiscalité, la délivrance de visas et le développement. Le tourisme devait être intégré aux programmes d'atténuation de la pauvreté, tout comme l'atténuation de la pauvreté devait devenir l'un des objectifs clefs des mesures de développement du tourisme.

10. Plusieurs participants ont évoqué les politiques qui avaient été mises en œuvre dans leurs pays respectifs au cours des dernières décennies pour mettre en valeur leurs différents atouts – culture, vie artistique, faune, paysage, climat. Parmi les stratégies et les mesures adoptées pour optimiser les incidences positives du tourisme sur le développement et réduire les incidences négatives, les plus fréquemment citées étaient celles qui concernaient les questions de durabilité, la diversification de l'offre touristique, la lutte contre les pratiques commerciales anticoncurrentielles et la réduction de la pauvreté parmi les catégories les plus pauvres de la population qui souvent ne bénéficiaient pas automatiquement du développement du tourisme en raison principalement des «fuites».

11. La protection du patrimoine environnemental et culturel national restait un objectif relativement récent dans certains pays, mais de nouveaux outils, tels que la réalisation d'études d'impact sur l'environnement, étaient appliqués aux projets d'investissement dans le secteur du tourisme et une attention croissante était accordée à la mise en place de programmes d'éducation et de sensibilisation à la préservation de l'environnement. Un exemple de mesure conçue pour garantir la viabilité à long terme du secteur était le certificat de durabilité du tourisme mis en place au Costa Rica, selon lequel les services et les entreprises touristiques étaient classés sur une échelle allant de 1 à 5 en fonction de la façon dont les ressources naturelles et sociales étaient utilisées (mesurée par les interactions entre une entreprise et son environnement, les procédures internes de gestion et d'élimination des déchets, les économies d'énergie, etc.), du degré de participation des communautés locales et de la compétitivité des entreprises. Les entreprises participant au programme bénéficiaient de mesures d'incitation conçues par l'Institut costa-ricain du tourisme, ce qui avait pour effet de renforcer l'image du pays en tant que véritable joyau naturel. Il a été noté que l'adoption de politiques de protection de l'environnement à long terme n'impliquait pas nécessairement un coût ou un sacrifice; elle garantissait au contraire une précieuse source de revenus.

12. Plusieurs participants ont indiqué que leur politique de *promotion de la diversification* de leurs produits touristiques tendait à privilégier des secteurs de niche tels que le tourisme médical ou spirituel ou diverses pratiques de médecine naturelle – y compris le yoga, la méditation, etc. –, un tourisme rural axé sur un développement solidaire au niveau communautaire ou encore la mise en valeur d'atouts tels que la diversité ethnique, le patrimoine religieux et le folklore. La diversification consistait aussi à s'intéresser à des pays d'origine plus proches que les pays d'origine traditionnels. L'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC), par exemple, avait

souligné la nécessité de promouvoir le tourisme régional, notamment comme moyen pour les citoyens des différents pays de mieux se connaître. Un participant a relevé la forte concurrence qui existait entre des destinations touristiques offrant des produits similaires; c'était là une autre raison de chercher à diversifier l'offre.

13. Lutter contre les pratiques commerciales anticoncurrentielles qui pesaient sur le développement du secteur du tourisme en alourdissant les coûts de l'activité économique dans un pays et en compromettant la qualité des biens et services locaux a été jugé essentiel. Un autre ensemble de mesures importantes que les pays en développement devraient privilégier étaient celles qui réduisaient la nécessité d'importer des biens et services et qui visaient à stimuler le pouvoir de négociation des petites compagnies aériennes ou des compagnies aériennes locales, des voyagistes locaux et des hôtels vis-à-vis des grands voyagistes et agences de voyage étrangers. À cet égard, il a été estimé que le développement du tourisme ne pourrait être pleinement profitable tant que l'on manquerait de services de transports maritimes et aériens efficaces et d'un coût abordable, y compris aux niveaux régional et sous-régional.

14. Certains pays, comme la Turquie, avaient décidé de réduire le rôle de l'État et de confier au secteur privé une plus grande responsabilité dans le processus de développement du tourisme. S'il continuait de soutenir la croissance du tourisme par la fourniture d'infrastructures et de services d'infrastructure, le renforcement de la réglementation intérieure, la mise en place de moyens nationaux de formation et la facilitation de l'investissement privé local, l'État turc avait cependant fortement encouragé la création d'organisations professionnelles du tourisme dans l'objectif de transférer progressivement au secteur privé les fonctions qu'il assumait. Le Gouvernement conservait toutefois un rôle essentiel en matière de planification, d'agrément et de normalisation des installations touristiques et de supervision de leur fonctionnement, sans oublier la promotion et la commercialisation de l'offre touristique turque à travers ses représentations à l'étranger.

15. Les pays pouvaient être appuyés dans leurs efforts par diverses initiatives internationales, dont la «Feuille de route pour la relance» que l'OMT avait adoptée en 2008 à la suite de la crise économique mondiale pour promouvoir le tourisme en tant que principale source de création d'emplois et de transformation «verte» de l'économie. Dans le même ordre d'idées, dans le cadre de son programme sur le tourisme durable et l'élimination de la pauvreté, l'OMT avait identifié 150 projets de coopération technique auxquels elle entendait apporter un appui; une quarantaine de projets avaient été achevés l'an dernier. Ce programme comprenait sept mécanismes pour amener le tourisme à contribuer à la lutte contre la pauvreté: a) emploi de pauvres dans les entreprises touristiques; b) fourniture de biens et services aux entreprises touristiques par les pauvres; c) vente directe de biens et services aux touristes par les communautés locales; d) utilisation en faveur des pauvres de recettes publiques provenant d'activités touristiques; e) parrainage ou financement volontaire par des entreprises touristiques d'initiatives en faveur de la réduction de la pauvreté; et f) investissement dans des infrastructures touristiques pouvant aussi profiter aux populations locales pauvres. L'OMT a souligné l'importance de sa collaboration avec la CNUCED dans le cadre de l'initiative «Unis dans l'action» pour que le tourisme contribue à la réalisation des OMD, à la création d'emplois et à l'atténuation des incidences des changements climatiques.

16. Différents donateurs s'attachaient également à aider, individuellement ou en collaboration avec des organisations internationales, les pays en développement à exploiter leur potentiel touristique. Le Japon, par exemple, contribuait au développement du tourisme en Afrique par le biais de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), qui bénéficiait du soutien du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique de l'ONU, du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Banque mondiale et réunissait des responsables de tous les pays africains et de leurs

partenaires de développement, y compris des pays asiatiques, des pays donateurs, des institutions internationales, des organisations de la société civile, le secteur privé et des représentants parlementaires. La TICAD était devenue le lieu d'une importante collaboration entre l'Asie et l'Afrique pour la promotion du développement de l'Afrique et avait adopté un plan d'action en 2008 pour aider les pays africains à s'attaquer à différents problèmes – concernant la sécurité, l'accueil, la gestion, les infrastructures, l'environnement – au moyen de programmes de formation et d'échange de connaissances.

17. Les participants se sont déclarés satisfaits des travaux menés par la CNUCED sur le tourisme dans ses trois domaines d'action, s'agissant notamment de l'initiative sur le tourisme électronique, du programme TrainforTrade, du programme sur le tourisme durable dans le cadre de l'initiative BioTrade, des activités spéciales en faveur des PMA et des petits États insulaires en développement, du tourisme et des investissements dans les pays en développement sans littoral, et des examens de la politique nationale des services, qui contribuaient au renforcement des capacités nationales dans le secteur des services, y compris les services touristiques. Ils ont indiqué un certain nombre de domaines dans lesquels la CNUCED – y compris en collaboration avec l'OMT – pourrait approfondir ses travaux de recherche et fournir une assistance technique aux pays en développement pour les aider à tirer le plus grand profit possible du tourisme pour leur développement.

18. Il a été estimé que les liens entre migration/travailleurs migrants et secteur du tourisme étaient importants et devaient faire l'objet d'études approfondies, outre les débats qu'une réunion annuelle intergouvernementale d'experts sur les migrations et le tourisme pourrait y consacrer à la CNUCED. Plusieurs représentants ont félicité le secrétariat de la CNUCED de la publication de son étude UNCTAD/DITC/TNCD/2009/2, intitulée «Contribution of migrants to development: trade, investment and development linkages», en souhaitant qu'il poursuive son analyse de la question. Les travaux de recherche de la CNUCED sur l'investissement dans le secteur du tourisme ont été jugés importants pour la conception dans les pays en développement de programmes sur le tourisme. Il a également été considéré que la CNUCED pouvait contribuer à la promotion de la coopération bilatérale et régionale en matière de tourisme en encourageant le dialogue entre les pays et en fournissant une assistance technique au niveau intergouvernemental, permettant ainsi aux pays de nouer des partenariats et d'apprendre les uns des autres. Un domaine particulier d'échange d'expériences entre les pays avait trait aux politiques, aux institutions et aux règles et réglementations relatives au tourisme. Enfin, il a été considéré que les résultats des délibérations de la Commission du commerce et du développement pouvaient apporter une contribution à l'élaboration du plan d'action relatif à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

---